



Une autre façon de communiquer

COMMUNIQUÉ POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Les proches aidants enfin reconnus et soutenus

Montréal, le 2 novembre 2020 — C'est sous la thématique « aimer sans s'épargner » que se déroule, du 1^{er} au 7 novembre 2020, la semaine nationale des proches aidants. Les proches aidants apportent volontairement des soins et de l'aide à une personne qui vit avec des besoins particuliers, et ce, souvent, sans compter ni leur temps ni leur argent. Voilà pourquoi ces personnes proches aidantes, qui agissent avec affection, risquent l'épuisement et l'appauvrissement.

Le 28 octobre 2020, l'Assemblée nationale du Québec a pris les moyens nécessaires afin d'épauler efficacement les personnes proches aidantes. Avec l'adoption de la loi 56 et de la politique nationale qui y sera rattachée, c'est un grand pas en avant qui est fait pour tout le Québec. La Fédération québécoise de l'autisme se réjouit de l'adoption de cette Loi.

Lorsque l'on est proche aidant, les tâches se multiplient, les démarches diverses s'accumulent et l'attention portée à la personne aidée devient bien souvent la priorité de l'agenda de la journée. Il devient alors très difficile de concilier les différentes dimensions courantes du quotidien. La réalité de la personne proche aidante devient alors un exercice périlleux de jonglerie où il faut alterner entre vie familiale, travail, vie sociale et rôle de proche aidant. Pour plusieurs personnes proches aidantes, cet équilibre ne peut se faire qu'en prenant des décisions difficiles qui affectent la vie sociale, le revenu et le bien-être physique et psychologique.

Voilà pourquoi il était plus que nécessaire que les personnes proches aidantes, et même toute la société, réalisent le poids des responsabilités qui leur incombent. C'est dans cette optique qu'il s'avère primordial que les proches aidants bénéficient eux aussi de soutien à plusieurs niveaux : psychologique, physique et financier.

La Fédération québécoise de l'autisme profite de l'occasion pour remercier chaleureusement toutes les personnes proches aidantes qui veillent au bien-être des personnes autistes.

- 30 -

Pour renseignements : Luc Chulak
Fédération québécoise de l'autisme
514 270-7386 / direction@autisme.qc.ca

La Fédération québécoise de l'autisme est un regroupement provincial de plus de 70 organismes qui ont en commun les intérêts de la personne autiste et ceux de sa famille et de ses proches.